

NEWSLETTER

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES
COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

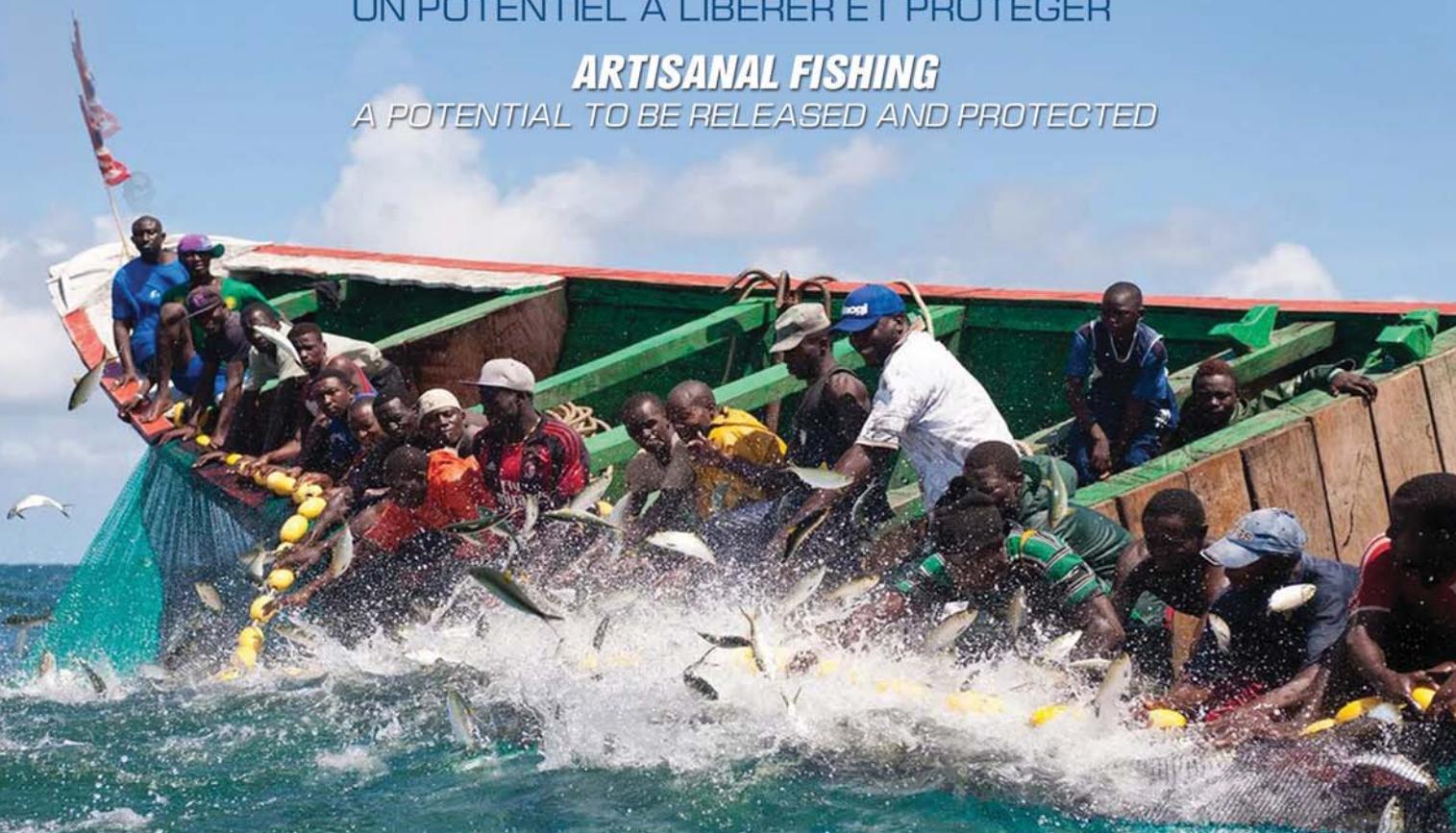
N° 007 OCTOBRE/OCTOBER 2021

PÊCHE ARTISANALE

UN POTENTIEL À LIBÉRER ET PROTÉGÉR

ARTISANAL FISHING

A POTENTIAL TO BE RELEASED AND PROTECTED



COMMUNICATION POUR LA PÊCHE

LA COMHAFAT EN CONNEXION AVEC LES COMMUNICATEURS AFRICAINS



COMMUNICATION FOR FISHERIES
ATLAFCO IN CONNECTION WITH AFRICAN COMMUNICATORS



Exploiter aujourd'hui sans compromettre demain...
Exploit today without compromising tomorrow...



SOMMAIRE / CONTENTS



● 03

Editorial

L'ÈRE DE LA PÊCHE ARTISANALE !
THE TIME OF ARTISANAL FISHING!

● 04

PÊCHE ARTISANALE
ENTRE SURVIE ET DURABILITÉ
ARTISANAL FISHING
BETWEEN SURVIVAL AND SUSTAINABILITY

● 05

SAUVER LA PÊCHE ARTISANALE
SAVE ARTISANAL FISHING

● 06-07

QUELLE PÊCHE ARTISANALE EN ZONE ATLANTIQUE ?
WHAT ARTISANAL FISHING IN THE ATLANTIC ZONE?

● 08-09

ARSENAL DE LOIS INTERNATIONALES
ARSENAL OF INTERNATIONAL LAWS

● 10-11

DES EXEMPLES DE RÉUSSITE
SOME SUCCESS STORIES

● 12

RECOMMANDATIONS POUR LA PÊCHE ARTISANALE
RECOMMENDATIONS FOR ARTISANAL FISHING

● 13

LA PÊCHE ARTISANALE DANS LES ODD
ARTISANAL FISHING WITHIN THE SDGS

● 14

L'UNION AFRICAINE PRÉOCCUPÉE PAR LA PÊCHE ARTISANALE
THE AFRICAN UNION CONCERNED ABOUT ARTISANAL FISHING

● 15

2022, ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
ARTISANALES

COMHAFAT ET OMPDA EN LICE...

2022, INTERNATIONAL YEAR OF ARTISANAL FISHERIES AND AQUACULTURE

ATLAFCO AND MOSFA TWINNED IN SUPPORT...

● 16

LES POINTS DE DÉBARQUEMENT AMÉNAGÉS
UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE !
FIXED DISEMBARKATION POINTS
A LEVER FOR THE DEVELOPMENT OF ARTISANAL FISHING!

PETIT LEXIQUE POUR LA PÊCHE ARTISANALE
SMALL GLOSSARY FOR ARTISANAL FISHING

● 17

ZOOM

LA COMHAFAT EN CONNEXION AVEC LES COMMUNICATEURS
AFRICAINS
ATLAFCO IN CONNECTION WITH AFRICAN COMMUNICATORS

● 18- 22

- INTERVENTION DE M. ABDELOUAHED BENABBOU, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE
LA COMHAFAT

- PRÉSENTATION BY MR. ABDELOUAHED BENABBOU, EXECUTIVE SECRETARY OF ATLAFCO
- MOHAMED SADIKI, CHARGÉ DES PROJETS À LA COMHAFAT
- MOHAMED SADIKI, PROJECT MANAGER AT ATLAFCO

- ABDENAJI LAAMRICH, CHARGÉ DE LA COOPÉRATION À LA COMHAFAT

- ABDENAJI LAAMRICH, IN CHARGE OF COOPERATION AT ATLAFCO
- ANDRÉ NAOUSSI, COORDONNATEUR DE L'OMPDA (CAMEROUN)
- ANDRÉ NAOUSSI, COORDINATOR OF MOSFA (CAMEROON)

- ASHOK TALUCK BEEHARRY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OMPDA (ILE MAURICE)

- ASHOK TALUCK BEEHARRY, SECRETARY GENERAL OF MOSFA (MAURITIUS ")
- AÏDARA TALIBOUYA, MEMBRE DE L'OMPDA (SÉNÉGAL)
- AÏDARA TALIBOUYA, MEMBER OF MOSFA (SENEGAL)

- NAOUFEL HADDAD, RESPONSABLE DIGITAL À L'OMPDA (TUNISIE)

- NAOUFEL HADDAD, DIGITAL MANAGER AT MOSFA (TUNISIA)
- HALIM HAMID, MEMBRE OMPDA (MAROC)
- HALIM HAMID, MOSFA MEMBER (MOROCCO)

- LES SEPT RECOMMANDATIONS FORTES

- THE SEVEN KEY RECOMMENDATIONS

- PLUS DE 63 PARTICIPANTS

- MORE THAN 63 PARTICIPANTS

● 23-24

COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE
LA COMHAFAT EN RANGS SERRÉS
INTERNATIONAL WHALING COMMISSION
ATLAFCO IN CLOSE RANKS

Traduction / Translation

- Claude TENKEU

CONTACTS

COMHAFAT / ATLAFCO

2, rue Ben Darkoul Ain
Khalouiya Souissi, 10220
Rabat – Maroc

Tél. : +212 530 774 224 / 21

Fax : +212 537 651 810

www.comhafat.org

contact@comhafat.org

secretariat.comhafat@gmail.com



SUPERVISION

- Tiémoko TOURÉ
Président en exercice de la
COMHAFAT
ATLAFCO's acting President

Directeur de publication / Publisher

- Abdellouahed BENABBOU
Secrétaire Exécutif de la
COMHAFAT
Executive Secretary of
ATLAFCO

Coordination

- Abdennaji LAAMRICH
(COMHAFAT / ATLAFCO)
- Mohamed SADIKI

(COMHAFAT / ATLAFCO)

Rédacteur-en-chef / Editor-in-chief

- André NAOUSSI

Rédacteurs / Writers

- Edouard OLOMO
- CHINUAY Godlove ARREY

Infographie / Lay-out and design

- Zacharie EKANI NAMA

Webmaster

- Abdelkrim MRABTI
(COMHAFAT / ATLAFCO)



EDITORIAL

Abdelouahed Benabbou

Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
Executive Secretary of ATLAFCO



L'ère de la pêche artisanale !

La Pêche Artisanale devient sans doute l'un des plus puissants leviers pour l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la pauvreté en Afrique. Elle constitue aussi un secteur essentiel au plan social et économique, contribuant largement à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et de revenus, à l'entrée des devises et à la croissance économique sur le continent.

Cependant, ce segment qui recèle un potentiel énorme ne fonctionne pas à plein régime. Il reste confronté à un ensemble de défis qui limitent son plein développement, dont entre autres : une ressource biologique de plus en plus rare, le sous équipement,

la faible infrastructure de débarquement, une transformation rudimentaire, un accès difficile au marché, des conditions de travail pénibles, la précarité des marins pêcheurs, la non reconnaissance du rôle de la femme.

Ces maux ont été exacerbés par la crise sanitaire à Coronavirus, que nous vivons encore, et qui a fragilisé davantage la situation déjà précaire des communautés qui dépendent de ce sous-secteur.

Conscientes de toutes ces contraintes, les instances africaines œuvrent inlassablement, au moyen d'outils juridiques, de programmes de gestion et d'actes de gouvernance nationaux et internationaux, afin d'optimiser l'efficience de ce secteur vital.

La COMHAFAT s'inscrit résolument dans cette dynamique, en organisant des rencontres, des séminaires et des études au profit de ses États Membres. Ces derniers sont également engagés à multiplier les efforts, afin d'améliorer l'infrastructure, le commerce, les conditions de vie et de travail dans l'univers de la pêche artisanale. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que les eaux et les ressources halieutiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont surexploitées. L'avenir de l'industrie de la pêche y est en péril, malgré les mises en garde régulières de la FAO sur le risque d'épuisement des stocks en raison de cette pêche intensive.

La pêche artisanale est ainsi confrontée à une concurrence-déloyale : de nouveaux protagonistes exercent une pêche industrielle non-sélective (en termes de taille ou d'espèces) et irraisonnée. La présence de chalutiers dans les eaux côtières affecte les rendements des petites unités et fragilise l'activité locale de transformation des produits de la pêche.

Il est réellement temps d'agir, et en synergie !

2022, proclamée par l'ONU «Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales», offre une occasion inouïe pour des mesures radicales dans ce secteur. La COMHAFAT est engagée à jouer sa partition dans cette synergie espérée.

The time of artisanal fishing!

Artsanal fishing is undoubtedly becoming one of the most powerful levers for food self-sufficiency and the fight against poverty in Africa. It is also an essential social and economic sector, contributing significantly to food security, job creation and income generation, foreign exchange and economic growth on the continent.

However, this segment, which has enormous potential, is not operating at full capacity. It is still faced with a set of challenges that limit its full development, including among others: an increasingly scarce biological resource, under-equipment, poor unloading infrastructure, rudimentary processing, difficult access to the market, hard work, the precariousness of fishermen, the non-recognition of the role of women.

These ills have been exacerbated by the Coronavirus health crisis, which we are still experiencing, and which has further weakened the already precarious situation of the communities that depend on this sub-sector.

Aware of all these constraints, African authorities have been working tirelessly, by means of legal tools, national and international management programs and acts of governance, in order to optimize the efficiency of this vital sector.

ATLAFCO is firmly committed to this dynamic, by organizing meetings, seminars and studies for the benefit of its

ATLAFCO is firmly committed to playing its part in the synergy for artisanal fishing.

Member States. They are also committed to increasing efforts to improve infrastructure, trade, living and working conditions in the world of artisanal fishing.

However, it should not be forgotten that the waters and fisheries resources of West and Central Africa are over-exploited. The future of the fishing industry is in peril there, despite regular warnings from the FAO about the risk of stock depletion due to this intensive fishing.

Artisanal fishing is thus confronted with unfair competition: new protagonists exercise non-selective (in terms of size or species) and unreasonable industrial fishing. The presence of trawlers in coastal waters affects the yields of small units and weakens the local processing activity of fishery products.

It is really time to act, and in synergy!

2022, proclaimed by the UN «International Year of Small-Scale Fisheries and Aquaculture», offers a tremendous opportunity for radical action in this sector. ATLAFCO is committed to playing its part in this anticipated synergy.



Entre survie et durabilité

Afin de contribuer par des propositions concrètes et opérationnelles à la libération du plein potentiel de la pêche artisanale dans la région COMHAFAT, une soixantaine de participants ont été conviés à cet exercice, du 7 au 9 juillet 2021, sous un mode hybride : en présentiel à El-Jadida (ouest du Maroc) pour certains, et par visioconférence pour d'autres.

Le thème du séminaire était ainsi formulé *Quelle gestion pour la pêche artisanale dans les pays africains de l'Atlantique, ou comment concilier entre durabilité et contribution du sous-secteur à l'économie, et à l'élimination de la faim et de la pauvreté ?*

Séminaire et visioconférence modérés par **Dr Moustapha Kébé** et **Dr Mohamed Mayif**, qui ont tous les deux contribué à leur préparation. Retour sur les temps forts d'un brainstorming pour concilier la nécessaire subsistance des pêcheurs, avec les impératifs de contribution à l'économie et de gestion durable des ressources halieutiques.

- **NB : pour limiter la redondance de l'expression, «pêche artisanale» sera régulièrement abrégée P.A.**

Between survival and sustainability

In view of contributing through concrete and operational proposals to the release of the full potential of artisanal fishing in the ATLAFCO region, about sixty participants were invited to this gathering, from July 7 to 9, 2021, in a hybrid mode: face-to-face in El-Jadida (western Morocco) for some, and by videoconference for others.

The theme of the seminar was formulated as follows: *«What management for artisanal fisheries in Atlantic African countries, or how to reconcile sustainability and contribution of the sub-sector to the economy, and the elimination of hunger and poverty?»* The seminar and videoconference were moderated by **Dr Moustapha Kébé** and **Dr Mohamed Mayif**, who both had contributed to their preparation. We take a look back at the highlights of a brainstorming session to reconcile the necessary survival of fishermen, with the imperative of contributing to the economy and sustainable management of fishery resources.

- **NB: to limit the redundancy of the expression, «artisanal fishing» will be regularly abbreviate it as A.F.**





Sauver la pêche artisanale

Un leitmotiv caractérise tous les propos liminaires : la pêche artisanale est en péril, il y a urgence à la secourir. La représentante de **M. Sidi Tiémoko Touré** Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la Comhafat, souligne l'importance de la pêche artisanale pour nos pays côtiers en termes d'emploi, de revenu, de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour sa part, le représentant de l'Ambassadeur du Japon à Rabat, dont le pays est un partenaire stratégique de la Comhafat, rappelle le rôle crucial de cette activité pour la planète entière, comme le montre l'adoption des Directives Volontaires par la FAO et l'Objectif 14 de l'ODD qui "garantit aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et au marché". Il fait remarquer à ce propos que 2022 est l'Année Internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales.

Proposer des éléments de réflexion en appui à l'élaboration d'une stratégie de gestion durable de la P.A. dans les pays membres de la Comhafat.

nement, comme le déplore **M. Abdelouahed Benabbou**, Secrétaire Exécutif de la Comhafat. Toutefois, souligne-t-il, la communauté internationale a proposé d'importants instruments au niveau institutionnel et réglementaire de nature à renforcer le rôle majeur joué par ce secteur ; il est donc question de capitaliser sur cette dynamique évolutive d'adaptation en proposant des éléments de réflexion en appui à l'élaboration d'une stratégie de gestion durable de la P.A. dans les pays membres de la Comhafat.

La P.A. dans notre région recèle un potentiel énorme, mais n'a toujours pas atteint son plein régime et reste confronté à un ensemble de défis qui limitent son plein développement,

Save artisanal fishing

A leitmotiv characterized all the introductory remarks: artisanal fishing is in danger, it is in urgent need of support. The representative of **Mr. Sidi Tiémoko Touré**, Minister of Animal and Fishery Resources of the Republic of Côte d'Ivoire and current President of ATALFCO, underlined the importance of artisanal fishing for our coastal countries in terms of employment, income, food and nutrition security.

For his part, the representative of the Japanese Ambassador in

Proposing topics for reflection in support of the development of a sustainable management strategy of the A.F. in the ATALFCO member countries.

«guarantees small-scale fishermen access to marine resources and to the market». He noted in this regard that 2022 is the International Year of Small-Scale Fisheries and Aquaculture.

Artisanal Fishing in our region has enormous potential, but still does not function at full capacity and remains faced with a set of challenges that limit its full development, as deplored by **Mr. Abdelouahed Benabbou**, Executive Secretary of Atlafo. However, he underlined, the international community has proposed important instruments at the institutional and regulatory level to strengthen the major role played by this sector. It is therefore a question of capitalizing on this evolving dynamic of adaptation by proposing topics for reflection in support of the development of a sustainable management strategy of the A.F. in the Atlafo member countries.

Quelle pêche artisanale en zone Atlantique ?



Pour cerner les contours de cette problématique, Dr. Moustapha Kébé fait observer que la pêche artisanale (P.A.) se distingue par son côté traditionnel et familial, son faible investissement en capital et son adaptation constante aux réalités locales de chaque État. Les femmes constituent 50% des acteurs de ce secteur qui est fortement menacé par «le libre accès à la ressource, l'épuisement des stocks et le manque de gestion efficace». Ce rôle central est largement méconnu, «elles ont du mal à faire valoir leurs droits et restent confrontées à de nombreuses discriminations», regrette Mme Christine Amy Dago, présidente du RAFEP (Réseau africain des femmes de la pêche).

La précarité des acteurs est au cœur des préoccupations de M. Gaoussou Guèye, président de la CAOPA (Confédération africaine des organisations de pêche artisanale), qui développe un plaidoyer en faveur de tous les acteurs de la chaîne

de valeurs de la P.A., en raison de leur contribution inestimable pour l'économie du pays, leur apport sur le plan social et la sécurité alimentaire des populations.

Plaidoyer exaltant mais ardu, au regard par exemple de «la difficile cohabitation avec la pêche industrielle locale et étrangère», démontrée et dénoncée par la consultante Diénaba Bèye. Dans ce sillage, un autre consultant, Dr. Mohamed Mayif, examine les limites et les menaces qui pèsent sur la P.A. dans la région Comhafat. S'y mêlent, entre autres : insuffisance des infrastructures de débarquement, faible capacité d'adaptation aux exigences sanitaires, non transparence des débarquements, non immatriculation des pirogues, compétition avec d'autres types d'activités en mer (ex : hydrocarbures offshore). D'où la nécessité de la transposition des dispositions des instruments internationaux dans les politiques nationales de pêche, ainsi qu'une coopération renforcée entre les différentes ORP (organisations régionales de pêche).



What artisanal fishing in the Atlantic zone?



To assess the contours of this problem, Dr. Moustapha Kébé observed that artisanal fishing (A.F.) is distinguished by its traditional and family nature, its low capital investment and its constant adaptation to the local realities of each State. Women constitute 50% of the actors in this sector which is strongly threatened by «free access to the resource, the depletion of stocks and the lack of effective management». This central role is largely ignored, «they find it difficult to assert their rights and still face a lot of discrimination», regretted Ms. Christine Amy Dago president of ANWF (African Network of Women in Fisheries).

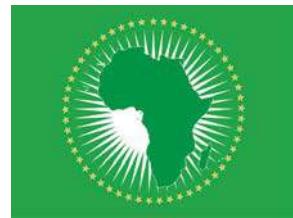
The precariousness of the actors was at the heart of the concerns of Mr. Gaoussou Guèye, president of ACAFO (African Confederation of artisanal fishing organizations), who is developing advocacy in favour of all actors in the value chain of the A.F., because of their invaluable contribution to the country's economy, their social contribution and the food security of the populations.

An exhilarating but arduous advocacy, for example with regard to «the difficult cohabitation with local and foreign industrial fishing», demonstrated and denounced by the Consultant Diénaba Bèye. In this vein, another consultant, Dr. Mohamed Mayif, examined the limits and threats to A.F. in the ATLAFCO region. These include, among others:

'inadequate unloading facilities', low capacity to adapt to health requirements, non-transparency of landings, non-registration of canoes, competition with other types of activities at sea (e.g. offshore hydrocarbons).

Hence the need to transpose the provisions of international instruments into national fisheries policies, as well as enhanced cooperation between the different RFOs (regional fisheries organizations).





Arsenal de lois internationales

L'ONU elle-même a pris à bras-le-corps la question de la pêche artisanale, qui est au cœur de l'ODD (Objectifs de développement durable) numéro 14, section b (qui appelle les pays à «garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés»).

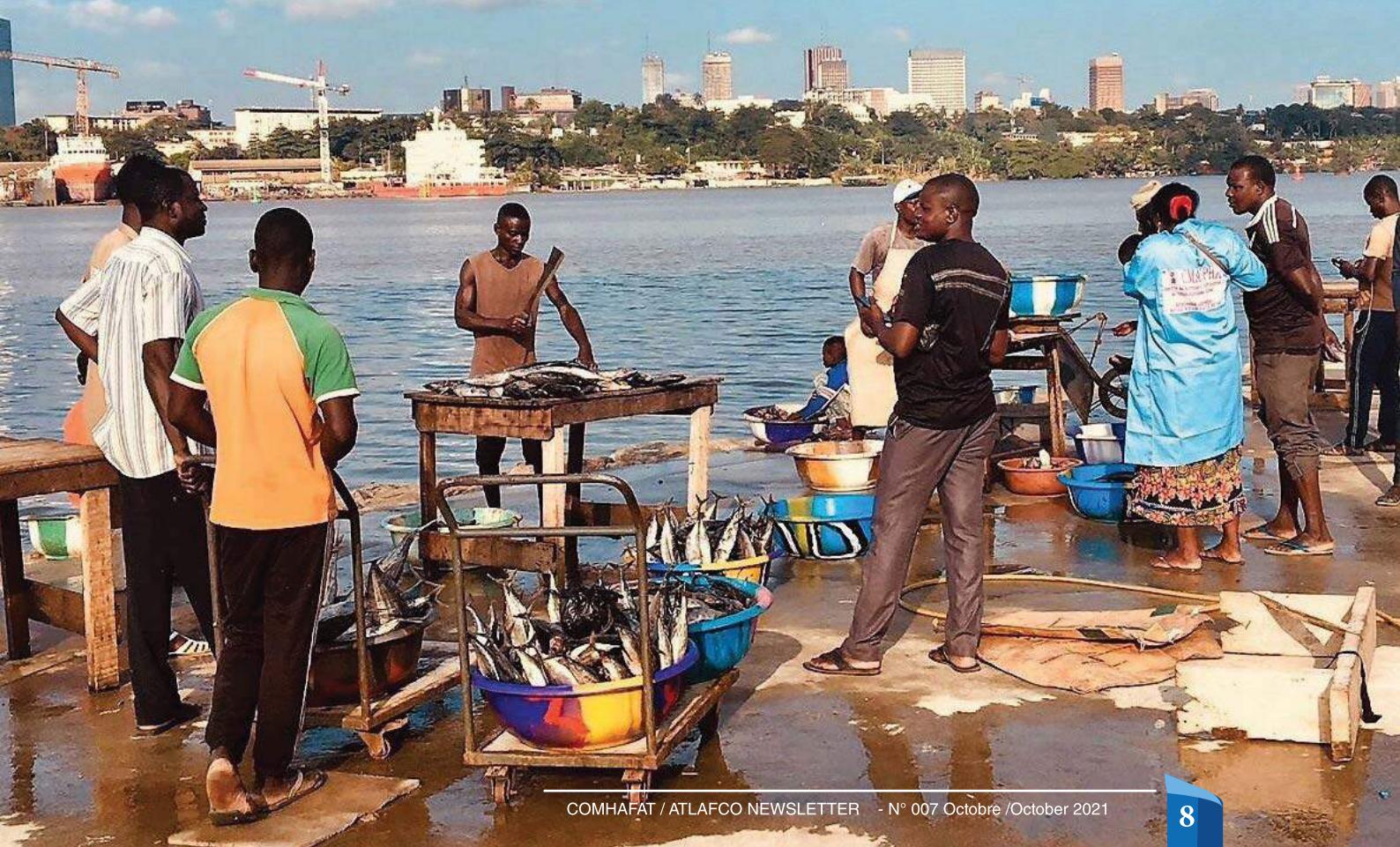
D'après l'éclairage de **M. Abdenaji Laamrich**, chef du Département coopération et systèmes d'information à la Comhafat, la FAO s'est approprié ce combat, dans «une approche holistique» pour résoudre les problèmes de la P.A. et promouvoir le droit à l'alimentation, la protection des droits de l'homme et la gestion durable des ressources naturelles. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre les "Directives volontaires pour une pêche artisanale responsable", un instrument Fao adopté en juin 2014, dont les principaux ressorts sont déroulés par **M. Mohamed Sadiki** chef du Département programmes et projets à la Comhafat. Proposé à

l'engagement libre des États, il s'appuie sur la sensibilisation, le renforcement de l'interface science/politique, l'autonomisation des acteurs, et le développement de partenariats. Un accent particulier est mis sur l'amélioration de la situation socio-économique des pêcheurs artisiaux, le secteur de l'après-capture, l'entrepreneuriat des femmes de la pêche. Pour sa part, l'Union africaine a élaboré un «Plan d'Action décennal pour le développement de la pêche artisanale en Afrique 2017-2027». Sa mise en œuvre, d'après la présentation faite par **Mme Hellen Malebo Moepi**,

chargée des pêches au Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA), ouvre déjà des perspectives prometteuses pour renforcer la contribution de la P.A. à la réduction de la pauvreté et la gestion durable des ressources halieutiques au profit des communautés de pêcheurs.

La COMHAFAT est résolument engagée à jouer sa partition dans la synergie en faveur de la pêche artisanale.

L'Union africaine a élaboré un «Plan d'Action décennal pour le développement de la pêche artisanale en Afrique 2017-2027».





▶▶▶ FOCUS

Arsenal of international laws

The UN itself has tackled the issue of artisanal fishing, which is at the heart of SDG (Sustainable Development Goals) number 14, section b (which calls on countries to «guarantee small fishermen access to marine resources and markets»). According to the insight of Mr. Abdenaji Laamrich, Head of the Cooperation and Information Systems Atlafco, FAO has tackled this fight in «a holistic approach» to solve the problems of A.F. and promote right to food, protection of human rights and sustainable management of natural resources.

It is in this spirit that we must understand the ``Voluntary guidelines for responsible artisanal fishing'', an Fao instrument adopted in June 2014, the main driving forces of which were presented by Mr. Mohamed Sadiki, Head of the Programs and Projects Department at

Atlafco. Proposed for the free engagement of States, it is based on awareness-raising, strengthening of the science / policy interface, empowerment of actors, and the development of partnerships. Particular emphasis is placed on improving the socio-economic situation of artisanal fishermen, the post-harvest sector, entrepreneurship of women in the fishery.

For its part, the African Union has drawn up a «Ten-year Action Plan for the development of artisanal fisheries in Africa 2017-2027». Its implementation, according to the presentation made by Ms. Hellen Malebo Moepi, in charge of fisheries at the Inter-African Bureau of Animal Resources (AU-IBAR), already opens up promising prospects for strengthening the contribution of A.F. to poverty reduction, and the sustainable management of fishery resources for the benefit of fishing communities.

ATLAFCO is firmly committed to playing its part in the synergy for artisanal fishing.

Department at

and entrepreneurship

The African Union has drawn up a «Ten-year Action Plan for the development of artisanal fisheries in Africa 2017-2027».



Des exemples de réussite

La coopération Sud-Sud se manifeste de manière concrète entre le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la République du Congo, pour la réalisation d'infrastructures dédiées à la pêche artisanale. **M. Lacine Boudrari** de l'Office national des pêches au Maroc, mentionne que cette coopération avec les pays du continent a également permis «le renforcement des capacités des coopératives de pêcheurs, le transfert de savoir-faire, le ciblage d'une population vulnérable et la garantie d'une rentabilité économique.»

Lui emboitant le pas, **M. Gaoussou Guèye**, président de la CAOPA, révèle les concertations menées pour un «renforcement de la voix de la pêche artisanale» dans les instances africaines et internationales des pêches. Ainsi en est-il de la publication régulière et la mise à jour des informations sur les licences de pêche octroyées et les accords signés (Initiative FITI) ; les Etats sont

invités à suivre l'exemple de la Mauritanie et des Seychelles, premiers modèles dans cet exercice de transparence.

La coopération Sud-Sud se manifeste de manière concrète entre le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la République du Congo, pour la réalisation d'infrastructures dédiées à la pêche artisanale.

Les «Directives Volontaires» mettent également l'accent sur le rôle des ANE dans les politiques publiques, en particulier sur la participation des femmes.

La pression des Acteurs non Étatisques (ANE) ne doit pas être des moindres, pour une bonne gouvernance des pêcheries artisanales. **M. Moussa Mbengue**, Secrétaire exécutif de l'ADEPA (Association Ouest-africaine pour le développement de la pêche artisanale), démontre leur capacité d'accompagnement des professionnels de la P.A. dans tous les domaines aussi bien de sécurité et de sauvetage, de commerce, de valorisation des produits de la pêche que dans la gestion durable de la pêche. Les «Directives Volontaires» mettent également l'accent sur le

rôle des ANE dans les politiques publiques, en particulier sur la participation des femmes. Le cas de l'UE, qui supporte la CEDEAO à travers son Projet PESCAO, est édifiant à ce titre.



Some success stories

South-South cooperation is observed between Morocco, Senegal, Ivory Coast, Guinea, the Republic of Congo, for the creation of infrastructure dedicated to artisanal fishing. **Mr. Lacine Boudrari** of the National Fisheries Office in Morocco, mentioned that this cooperation with the countries of the continent has also made it possible «to strengthen the capacities of fishermen's cooperatives, the transfer of know-how, the targeting of a vulnerable population and the guarantee of economic profitability».

In the same vein, **Mr. Gaoussou Guèye**, president of ACAFO, revealed the consultations carried out for a "strengthening of the voice of artisanal fisheries" in African and international fisheries bodies. This is the case with the regular publication and updating of information on fishing licenses

South-South cooperation is manifested in a concrete way between Morocco, Senegal, Ivory Coast, Guinea, the Republic of Congo, for the creation of infrastructure dedicated to artisanal fishing.

The «Voluntary Guidelines» also focus on the role of NSAs in public policies, in particular on the participation of women.

granted and agreements signed (FITU Initiative); States are invited to follow the example of Mauritania and Seychelles, the first models in this exercise of transparency.

The pressure from Non-State Actors (NSA) should not be left out, for good governance of artisanal fisheries. **Mr. Moussa Mbengue**, Executive Secretary of WADAF (West African Association for the Development of Artisanal Fisheries), demonstrated their ability to support A.F. professionals in all areas of security and rescue, trade, enhancement of fishery products as well as in the sustainable management of fishing. The «Voluntary Guidelines» also focus on the role of NSAs in public policies, in particular on the participation of women. The case of the EU, which supports ECOWAS through its PESCAO Project, is instructive in this regard.





RECOMMANDATIONS

Pour accélérer le développement durable de la pêche artisanale et la réalisation de la cible 14. b de l'ODD 14 («garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés»)

I. Actions au niveau des États Membres de la COMHAFAT:

1. Garantir aux pêcheurs artisans l'accès aux ressources halieutiques dans le cadre d'un développement maîtrisé de la pêche artisanale.

- Institutionnaliser et promouvoir la cogestion et l'approche participative pour la prise de décisions sur la pêche artisanale à tous les niveaux : local, national et régional ;
- Procéder au recensement des navires de pêche artisanale et à leur immatriculation ;
- Orienter les subventions et les avantages fiscaux à la pêche artisanale vers le renforcement de la résilience, les conditions de travail et de sécurité ainsi que le développement des activités post-capture ;

2. Garantir l'accès des produits de la pêche artisanale aux marchés locaux, nationaux et internationaux.

- Promouvoir les investissements dans les infrastructures appropriées ;
- Réduire les pertes post-capture et créer la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de valeur de la pêche artisanale ;
- Améliorer l'hygiène, la qualité et la traçabilité des produits de la pêche artisanale destinés aussi bien aux marchés nationaux que régionaux et internationaux.

3. Assurer le développement social des marins pêcheurs et renforcer leur résilience.

- Adhérer à la convention C188I, sur le travail décent dans la pêche, et développer des régimes adéquats de protection sociale ;
- Appuyer les organisations et coopératives de femmes ;
- Renforcer la résilience des pêcheurs aux pandémies et épidémies, et prendre les mesures nécessaires pour atténuer l'impact de COVID-19.

II. Actions au niveau régional :

1. Renforcer la coopération bilatérale et régionale pour une gestion efficace des ressources halieutiques et des écosystèmes partagés de la pêche artisanale.
2. Promouvoir l'adhésion des États membres aux instruments politiques et juridiques internationaux pertinents et leur transposition au niveau national.
3. Appuyer la voix de la Pêche artisanale dans les instances internationales de pêche.

RECOMMENDATIONS

To accelerate the sustainable development of artisanal fisheries and the achievement of target 14.b of SDG 14 (« guarantee small-scale fishermen access to marine resources and markets »)

I. Actions at the level of ATLAFCO Member States:

1. Guarantee artisanal fishermen access to fishery resources within the framework of a controlled development of artisanal fishing:

- Institutionalize and promote co-management and the participatory approach for decision-making on artisanal fishing and at all levels: local, national and regional;
- Proceed with the census of artisanal fishing vessels and their registration;
- Orient subsidies and tax advantages to artisanal fishing towards strengthening resilience, working and safety conditions as well as the development of post-harvest activities.

2. Guarantee access of artisanal fishing products to local, national and international markets:

- Promote investments in appropriate infrastructure;
- Reduce post-harvest losses and create added value along the value chain of artisanal fishing;
- Improve the hygiene, quality and traceability of artisanal fishery products intended for national, regional and international markets.

3. Ensure the social development of fishermen and strengthen their resilience:

- Adhere to convention C188I, on decent work in fishing, and develop adequate social protection regimes;
- Support women's organizations and cooperatives;
- Strengthen the resilience of fishermen to pandemics and epidemics, and take the necessary measures to mitigate the impact of COVID-19.

II. Actions at regional level:

1. Strengthen bilateral and regional cooperation for an efficient management of fishery resources and shared ecosystems of artisanal fisheries.
2. Promote the adherence of member States to relevant international political and legal instruments and their transposition at national level.
3. Support the voice of artisanal fishing in international fishing bodies.



FOCUS



La Pêche Artisanale dans les ODD

Le développement de la pêche artisanale constitue un moteur dynamique vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations unies à l'horizon 2030.

«Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés»

té alimentaire et à la nutrition, et offre des modes de développement qui favorisent l'éradication de la pauvreté et le développement équitable à l'échelle planétaire. La cible 14.b des ODD, appelle les États à «garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés», par la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique et institutionnel approprié.

Le rôle essentiel de la pêche artisanale est également reconnu pour la réalisation d'autres Objectifs de l'ONU à l'horizon 2030, notamment : l'ODD 1 (Réduction de la pauvreté), l'ODD 2 (Eradication de la faim), l'ODD 5 (Parité entre les sexes), l'ODD 12 (Consommation et production responsables), l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), l'ODD 14 (Protection de la vie aquatique), et l'ODD 16 (Instaurer la Paix, la justice et des institutions efficaces).

Artisanal fishing within the SDGs

The development of artisanal fishing is a dynamic engine towards achieving the Sustainable Development Goals (SDGs) set by the United Nations for 2030.

Artisanal fishing contributes significantly to food security and nutrition, and offers modes of development that promote poverty eradication and equitable development on a global scale. SDG target 14.b calls on states to «guarantee small-scale fishermen access to marine resources and markets», through the implementation of an appropriate legal, regulatory, political and institutional framework.

«Guarantee small-scale fishermen access to marine resources and markets»

The essential role of artisanal fishing is also recognized for the achievement of other UN Goals by 2030, in particular: SDG 1 (Poverty reduction), SDG 2 (Eradication of hunger), SDG 5 (Gender parity), SDG 12 (Responsible consumption and production), SDG 13 (Measures to combat climate change), SDG 14 (Protection of aquatic life), and SDG 16 (Build Peace, Justice and Strong Institutions).



L'Union africaine préoccupée par la pêche artisanale

La pêche artisanale représente plus de 60 % de la production des pêcheurs de l'Afrique ; et la quasi-totalité des prises du secteur est destinée à la consommation humaine. Le secteur fournit des emplois et des revenus significatifs pour les communautés rurales pauvres. Dix millions d'Africains comptent sur la pêche artisanale comme principal gagne-pain, et environ 90 millions d'agriculteurs en dépendent dans le cadre d'une stratégie de subsistance diversifiée. Plus de 200 millions d'Africains dépendent du poisson comme source de protéines abordable et de micronutriments importants, et dans la plupart des pays, les pêcheurs artisanaux fournissent la majeure partie de l'approvision-

Plus de 200 millions d'Africains dépendent du poisson comme source de protéines abordable et de micronutriments importants.

nement en poissons. Les femmes jouent un rôle essentiel dans la pêche artisanale en Afrique, principalement dans les activités post-capture.

Au regard de ces considérations, l'Union Africaine a hissé la pêche artisanale au rang d'arène prioritaire du Cadre politique et de la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture, adopté en juin 2014. L'objectif principal de cette politique pan-africaine est de renforcer la contribution de la pêche artisanale à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux avantages socio-économiques, en particulier pour les communautés de pêcheurs.

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union Africaine (UA/BIRA), en collaboration avec l'agence de planification et de coordination du NEPAD, a élaboré Un Plan d'Action décennal pour le développement de la pêche artisanale en Afrique 2017-2027, ayant comme principaux objectifs spécifiques, l'amélioration de :

- i)- La gouvernance pour la gestion durable de la pêche artisanale dans le contexte africain,
- ii)- La contribution de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la création de richesse,
- iii)- La résilience et l'adaptabilité de la pêche artisanale afin de réduire la vulnérabilité face aux chocs internes et externes.

The African Union concerned about artisanal fishing

Artisanal fishing represents more than 60% of the production of African fishermen; and almost all of the sector's catch is for human consumption. The sector provides significant jobs and income for poor rural communities. Ten million Africans rely on artisanal fishing as their main livelihood, and around 90 million farmers depend on it as part of a diversified livelihood strategy. More than 200 million Africans depend on fish as an affordable source of protein and important micronutrients, and in most countries, artisanal fishermen provide the bulk of the fish supply. Women play an essential role in artisanal fisheries in Africa, mainly in post-harvest activities. In view of these considerations, the

More than 200 million Africans depend on fish for an affordable source of protein and important micronutrients.

African Union has prioritized artisanal fishing within the political framework and the fisheries and aquaculture reform strategy, adopted in June 2014. The main objective of this Pan-African policy is to strengthen the contribution of artisanal fisheries to poverty reduction, food and nutritional security and socio-economic benefits, especially for fishing communities.

The African Union Inter-African Bureau for Animal Resources (AU / IBAR), in collaboration with the planning and coordinating agency of NEPAD, has drawn up a Ten-Year Action Plan for the development of artisanal fisheries in Africa 2017- 2027, with the main specific objectives of improving:

- i)- Governance for the sustainable management of artisanal fisheries in the African context,
- ii)- The contribution of artisanal fishing to food and nutritional security and wealth creation,
- iii)- The resilience and adaptability of artisanal fisheries in order to reduce vulnerability to internal and external shocks.



FOCUS



2022, Année Internationale de la Pêche et de l'Aquaculture Artisanales

COMHAFAT et OMPDA en lice...

A sa 72ème session, tenue en décembre 2017, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé 2022 comme «Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales» (AIPAA). La FAO est l'organisme chef de file de cette manifestation, en collaboration avec des partenaires et des organes compétents du système des Nations Unies.

Les résultats attendus de l'AIPAA 2022 se répartissent en quatre catégories :

- Sensibilisation : partage des informations accessibles et de messages clés sur la pêche et l'aquaculture artisanales avec un large éventail de publics.
- Renforcement de l'interface science&politique : recueillir des éléments factuels, y compris par des études de cas et la collecte de données interdisciplinaires.
- Autonomisation des acteurs : permettre aux petits pêcheurs, aux pisciculteurs et aux travailleurs de la pêche et à leurs organisations de participer à des programmes de gestion participative et à d'autres processus décisionnels, ainsi que d'accéder aux marchés et aux services.
- Partenariats : créer de nouveaux partenariats et renforcer ceux qui existent.

Communiquer pour la pêche artisanale

La Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) se sent particulièrement interpellée par cette importante échéance. Pour y donner écho au sein de ses pays et au-delà, elle peut jouer à fond le partenariat fructueux

L'Ompda peut contribuer, avec l'appui de la Comhafat et d'autres partenaires éventuels, à la promotion de la célébration en 2022 de l'AIPAA.

qu'elle entretient depuis 2018 avec l'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (OMPDA).

L'Ompda peut ainsi contribuer, avec l'appui de la Comhafat et d'autres partenaires éventuels, à la promotion de la célébration en 2022 de l'AIPAA, et œuvrer pour atteindre les résultats escomptés.

Ces actions peuvent être les suivantes :

- * élaborer et mettre en vigueur une stratégie de communication pour le développement de la pêche artisanale sur différents médias ;
- * accroître la visibilité de la pêche et de l'aquaculture artisanales dans la zone Comhafat et en Afrique en général ;
- * sensibiliser les parties prenantes sur l'importance de la pêche artisanale et sa contribution à la réalisation des ODD, sa contribution à l'économie locale et l'économie nationale, ses réussites et ses attentes ;
- * prendre part aux diverses manifestations et rencontres organisées dans le cadre de cette célébration, pour en assurer un écho approprié.

2022, International Year of Artisanal Fisheries and Aquaculture

ATLAFCO and MOSFA twinned in support...

At its 72nd session, held in December 2017, the UN General Assembly proclaimed 2022 as the «International Year of Artisanal Fisheries and Aquaculture» (IYFAA). FAO is the lead agency for this event, in collaboration with relevant partners and bodies of the United Nations system.

The expected outcomes of IYFAA 2022 fall into four categories:

- Outreach: Sharing accessible information and key messages on artisanal fisheries and aquaculture with a wide range of audiences.
- Strengthening the science & policy interface: gathering evidence, including through case studies and interdisciplinary data collection.
- Empowerment of stakeholders: enable small-scale fishers, fish farmers and fishworkers and their organizations to participate in participatory management programs and other decision-making processes, as well as to access markets and services.
- Partnerships: create new partnerships and strengthen existing ones.

Communicate for artisanal fishing



The Ministerial Conference on Fisheries Cooperation between African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO) feels particularly concerned by this important deadline.

MOSFA can thus contribute, with the support of ATLAFCO and other potential partners, to the promotion of the celebration of IYFAA 2022.

Media Observatory for Sustainable Fisheries in Africa (MOSFA). MOSFA can thus contribute, with the support of Atlafcfo and other potential partners, to the promotion of the celebration of IYFAA 2022, to achieve the expected results.

Its actions can be as follows:

- * develop and implement a communication strategy for the development of artisanal fishing through various media;
- * increase the visibility of artisanal fishing and aquaculture in the Atlafcfo zone and in Africa in general;
- * sensitize stakeholders on the importance of artisanal fishing and its contribution to the achievement of the SDGs, its contribution to the local economy and the national economy, its successes and expectations;
- * take part in the various events and meetings organized within the framework of this celebration, to ensure appropriate echo.

Les Points de Débarquement Aménagés

Un levier pour le développement de la pêche artisanale !

La réalisation de structures d'accueil, appelées Points de Débarquement Aménagés (PDA), apporte des services liés au débarquement des captures par les pêcheurs artisans. Ce sont des espaces de débarquement des produits de la pêche, de transactions commerciales, et de repos des pêcheurs.

Ces projets sont de nature à impacter directement et immédiatement la vie quotidienne des pêcheurs artisans, et à favoriser la visibilité, la reconnaissance et l'amélioration du rôle de la pêche artisanale dans le développement intégré et inclusif. Cela permet notamment, d'intégrer la pêche artisanale dans le tissu économique et social ; de lutter contre la marginalisation d'une forte proportion de la population active vulnérable ; d'améliorer la contribution au développement du secteur halieutique.

À l'instar de la réalisation des PDA en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal, la COMHAFAT prône le renforcement de la coopération Sud-Sud entre les États africains, dans le cadre d'une stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture sur l'ensemble du continent.



Inauguration du PDA de pêche MOHAMMED VI à Locodjro en Côte d'Ivoire, en novembre 2017.
Inauguration of MOHAMMED VI fishing FDP in Locodjro in Ivory Coast, in November 2017.

Petit lexique pour la pêche artisanale

Aquaculture :

- Culture d'organismes aquatiques avec différentes interventions dans le processus d'élevage afin d'augmenter la sélection génétique des productions, la régularité des stocks, l'alimentation artificielle, la protection contre des prédateurs, etc. (IFREMER).

- Élevage ou culture d'organismes aquatiques par la maîtrise totale ou partielle de leur cycle de vie, y compris la pêche fondée sur l'élevage et les cultures intégrées (Directives UEMOA).

Aquaculture artisanale (ou de subsistance) :

Aquaculture pratiquée de manière extensive (utilisant des aliments provenant du milieu naturel) et principalement à des fins d'auto-consommation (Directives UEMOA).

Pêche :

L'ensemble des activités visant à la capture, la collecte ou l'extraction de ressources aquatiques vivant en état de liberté (Directives UEMOA).

Pêche artisanale :

- Pêche exercée au moyen d'embarcations non pontées, propulsées de manière manuelle, mécanique ou éolienne, et utilisant la glace et le sel comme seuls moyens de conservation des captures à bord (Directives UEMOA).

- Pêche traditionnelle pratiquée par des ménages de pêcheurs (par opposition à des sociétés commerciales) qui utilisent des quantités relativement faibles de capital et d'énergie, des navires de pêche relativement petits (voire aucun), effectuent de courtes sorties de pêche, à proximité du rivage, et travaillent principalement pour la consommation locale. La pêche artisanale peut être de subsistance ou commerciale, travailler pour la consommation locale ou pour l'exportation. Parfois appelée "petite pêche" (FAO).

Fixed Disembarkation Points

A lever for the development of artisanal fishing!

The creation of reception facilities, called Fixed Disembarkation Points (FDP), provides services related to the disembarkation of catches by artisanal fishers. These are areas for disembarking fishery products, for commercial transactions, and for resting of fishers.

These projects are likely to have a direct and immediate impact on the daily life of artisanal fishers, and to promote visibility, recognition and improvement of the role of artisanal fishing in integrated and inclusive development.

In particular, this makes it possible to integrate artisanal fishing into the economic and social fabric; to fight against the marginalization of a large proportion of the vulnerable working population; to improve the contribution to the development of the fisheries sector.

Like the realization of the FDPs in Côte d'Ivoire, Guinée and Senegal, ATLAFCO advocates the strengthening of South-South cooperation between African States, as part of a strategy for the reform of fisheries and of aquaculture across the continent.

Small glossary for artisanal fishing

Aquaculture:

- Cultivation of aquatic organisms with different interventions in the breeding process in order to increase the genetic selection of productions, stock regularity, artificial feeding, protection against predators, etc. (IFREMER).

* Breeding or cultivation of aquatic organisms by total or partial control of their life cycle, including fishing based on breeding and integrated cultures (WAEMU Directives).

Artisanal (or subsistence) aquaculture:

Aquaculture practiced extensively (using food from the natural environment) and mainly for self-consumption (WAEMU Directives).

Fishing :

All activities aimed at capturing, collecting or extracting aquatic resources living in a state of freedom (WAEMU Directives).

Artisanal fishing:

- Fishing carried out by means of open boats, propelled manually, mechanically or by wind, and using ice and salt as the only means of conserving catches on board (WAEMU Directives).

- Traditional fishing practiced by households (as opposed to commercial companies) who use relatively small amounts of capital and energy, relatively small fishing vessels (if any), take short fishing trips, nearby from the shore, and work primarily for local consumption. Artisanal fishing can be subsistence or commercial, for local consumption or for export. Sometimes called "small-scale fishing" (FAO).



ZOOM

La COMHAFAT en connexion avec les communicateurs africains

Il ne suffit pas de faire ; il faut, en plus, faire savoir. Même la volonté des États de lutter contre la pêche illégale doit s'accompagner d'une communication efficace et efficiente ; et les acteurs de cette communication doivent être parfaitement outillés pour aborder les problématiques de pêche. C'est dans cet esprit que la COMHAFAT a organisé un atelier sur le "renforcement des capacités des communicateurs sur la gestion durable des ressources halieutiques et la lutte contre la pêche INN (Illegal, Non déclarée, Non réglementée)".

Faute d'une rencontre en présentiel à cause du Covid-19, les échanges se sont déroulés en visioconférence le 04 novembre 2020, sans pour autant altérer la densité des échanges et la richesse des recommandations qui en ont découlé. Les bénéficiaires (et animateurs pour certains) étaient des membres de l'Observatoire des médias pour une pêche durable en Afrique (OMPDA), lié à la Comhafat par un accord triennal signé en octobre 2018.

Retour sur l'essentiel des échanges, pour la mémoire et la mise en perspective en vue d'actions concrètes.

ATLAFCO in connection with African communicators

It is not enough to do something; it is necessary, in addition, to make it known. The will of countries to fight illegal fishing must be accompanied by effective and efficient communication; and those involved in this communication must be fully groomed to tackle fishing issues. It is in this vein that ATLAFCO organized a workshop on 'capacity building of communicators on the sustainable management of fishery resources and the fight against IUU (Illegal, Unreported, Unregulated) fishing'.

In the absence of a face-to-face meeting due to the Covid-19, the discussions took place via videoconference on November 4, 2020, without altering the density of the discussions and the richness of the resulting recommendations. Beneficiaries (and some facilitators) were members of the Media Observatory for Sustainable Fisheries in Africa (MOSFA), following a three-year agreement with ATLAFCO signed in October 2018.

Below are the outcomes of the discussions, for concrete actions.

ZOOM

Intervention de M. Abdelouahed Benabbou, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT

Les questions portant sur le secteur de la pêche dans les pays de la région ne sont que très rarement ou très superficiellement abordées par la presse et autres médias nationaux.

La presse africaine brille par sa quasi absence dans les forums où se décident les règles de gestion d'espèces dont l'exploitation est pourtant hautement stratégique pour les pays africains.

Les journalistes et communicateurs africains doivent être formés sur ces sujets, et bénéficier d'appuis, pour disposer de la connaissance et des outils leur permettant de faire partie de la solution, visant à contribuer au changement de mentalités et de pratiques dans le domaine halieutique sur le continent.



Presentation by Mr. Abdelouahed Benabbou, Executive Secretary of ATLAFCO

Issues relating to the fisheries sector in the countries of the region are only very rarely or very superficially addressed by the press and other national media.

The African press is conspicuous by its virtual absence in the fora where the rules for the management of species are decided, the exploitation of which is however highly strategic for African countries.

African journalists and communicators must be trained on these subjects, and benefit from support, so as to be equipped with the knowledge and tools allowing them to be part of the solution, with the aim of contributing to the change of mentalities and practices in the fisheries sector on the continent.

Mohamed Sadiki, Chargé des Projets à la COMHAFAT

(Le développement durable du secteur de la pêche dans l'espace Comhafat : atouts, menaces, et opportunités)

Atouts : grande diversité géographique, et variété hydro climatique dans la région ; cadre institutionnel et légal favorable à la coopération.

Menaces : prépondérance de la piraterie et de la pêche INN ; faible adhésion des États aux instruments juridiques internationaux en matière de pêche ; précarité des conditions de travail, de sûreté et de sécurité des gens de mer.

Opportunités : volonté politique de l'UA (à travers les chefs d'État) de réformer les politiques de pêche ; adhésion aux ODD de l'ONU à l'horizon 2030, notamment l'ODD-14 ; supports importants de partenaires techniques et financiers ; présence d'une société civile de plus en plus dynamique ; demande intérieure et extérieure en produits halieutiques en croissance constante.



Mohamed Sadiki, Project Manager at ATLAFCO

(The sustainable development of the fishing sector in the ATLAFCO area: assets, threats, and opportunities)

Strengths: great geographic diversity, and hydro climatic variety in the region; institutional and legal framework favourable to cooperation.

Threats: preponderance of piracy and IUU fishing; weak adherence by States to international fisheries legal instruments; precarious working conditions, safety and security of seafarers.

Opportunities: political will of the AU (through heads of State) to reform fisheries policies; adherence to the UN SDGs by 2030, including SDG-14; significant support from technical and financial partners; presence of an increasingly dynamic civil society; constantly growing internal and external demand for fishery products.

ZOOM

Abdenaji Laamrich, chargé de la coopération à la COMHAFAT

(Lutte contre la pêche INN : instruments juridiques internationaux et état actuel)

La pêche INN figure désormais sur l'agenda politique international, en particulier à la suite de l'adoption des cibles 14.4 et 14.6 des Objectifs de développement durable (ODD). L'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA) de la FAO, renforce les contrôles portuaires pour empêcher le poisson pêché illégalement d'entrer sur le marché mondial.

La convention C188 sur le travail dans la pêche de l'OIT, établit des normes pour des conditions de travail décentes dans le secteur de la pêche commerciale. L'Accord du Cap (CTA) de l'OMI, définit les normes de sécurité pour les navires de pêche commerciale. Lorsqu'ils ces trois traités sont appliqués ensemble de manière efficace, et en donnant aux journalistes et à leurs réseaux les outils nécessaires pour surmonter le manque d'informations, l'on contribue à protéger les pays et les citoyens contre la pêche illicite, les menaces à la sécurité alimentaire et à la durabilité environnementale, la traite des êtres humains et le travail forcé.



Abdenaji Laamrich, in charge of cooperation at ATLAFCO

(Fight against IUU fishing: international legal instruments and current status)

IUU fishing is now on the international political agenda, in particular following the adoption of targets 14.4 and 14.6 of the Sustainable Development Goals (SDGs). The FAO Port State Measures Agreement (PSMA) strengthens port controls to prevent illegally caught fish from entering the global market. The ILO's Work in Fishing Convention C188 sets standards for decent working conditions in the commercial fishing industry.

The IMO Cape Town Agreement (CTA) sets safety standards for commercial fishing vessels. When these three treaties are applied together effectively, and by giving journalists and their networks the tools to overcome the information gap, it helps to protect countries and citizens from illegal fishing, threats to food security and environmental sustainability, human trafficking and forced labour.

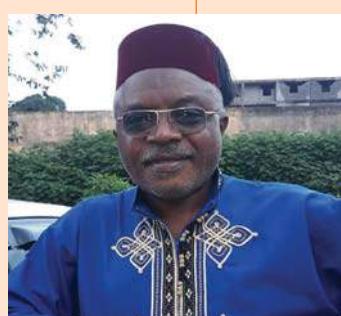
André Naoussi, Coordonnateur de l'OMPDA (Cameroun)

(Expérience de l'OMPDA dans l'élaboration des stratégies et plans de communication pour la pêche)

Bien que très jeune (créé en 2016 à Accra au Ghana), l'OMPDA a été sollicité, ou bien a initié des plans de communication. Bénévoles jusqu'à présent.

On peut citer notamment : Stratégie de communication pour la Commission sous-régionale des Pêches (CSRP) en Afrique de l'Ouest (octobre 2017), assorti d'un Plan de communication, bilingue français/anglais (décembre 2018), et des TDR d'un atelier de validation (janvier 2019).

Offres proposées : promotion de l'Economie Bleue en Afrique (UA-BIRA) ; vulgarisation de l'Accord sur les Mesures du pays du port d'accès (FAO Afrique) ; promotion de la pêche durable et de l'aquaculture en Afrique (NEPAD) ; lutte contre la pêche INN à travers des illustrations et graphiques (IUCN).



André Naoussi, Coordinator of MOSFA (Cameroon)

(MOSFA's experience in the development of fisheries communication strategies and plans)

Although still very young (created in 2016 in Accra, Ghana), MOSFA has been called upon, or has so far initiated voluntary communication plans. These include: Communication strategy for the Sub-Regional Fisheries Commission (SRFC) in West Africa (October 2017), accompanied by a Communication Plan, bilingual French / English (December 2018), and ToRs a validation workshop (January 2019).

Offers: promotion of the Blue Economy in Africa (AU-IBAR); popularization of the Access Port Country Measures Agreement (FAO Africa); promotion of sustainable fisheries and aquaculture in Africa (NEPAD); fight against IUU fishing through illustrations and graphics (IUCN).

ZOOM



ASHOK TALUCK BEEHARRY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OMPDA (ILE MAURICE)

(Stratégies de communication pour une gestion durable des ressources halieutiques : préalables indispensables)

Les eaux de la CSRP, en Afrique de l'Ouest, sont très riches en produits halieutiques. Cette richesse est à l'origine de toutes les convoitises avec son lot de dégâts pour les États respectifs.

La CSRP a créé en son sein un Service de communication, qui s'est illustré par des activités à souligner : plan annuel de communication ; système de gestion de l'information avec les partenaires ; mise à jour régulière du site web ; contacts réguliers avec les médias nationaux, sous-régionaux et internationaux.

ASHOK TALUCK BEEHARRY, SECRETARY GENERAL OF MOSFA (MAURITIUS)

(Communication strategies for a sustainable management of fishery resources: core prerequisites)

The waters of the SRFC in West Africa are very rich in fishery products. This wealth is the source of all covetousness with its share of damage to the respective states.

The SRFC has created within itself a Communication Service, which has carried out salient activities: annual communication plan; information management system with partners; regular updating of website; regular contacts with national, sub-regional, and international media.



Aïdara Talibouya, membre de l'OMPDA (Sénégal)

(Exemple de communication au sein de CRSP – Commission sous-régionale de pêche)

Identifier les facteurs variables et spécifiques à la zone COMHAFAAT.

Repérer les éléments exogènes qui influencent l'activité. Cataloguer les besoins, défis et attentes de toutes les parties prenantes (États, pêcheurs, associations, secteur privé, partenaires, consommateurs, etc.).

Aïdara Talibouya, member of MOSFA (Senegal)

(Example of communication within SRFC - Sub-regional Fisheries Commission)

Identify the variable and specific factors in the ATLAFCO area. Identify the variable and specific factors in the ATLAFCO area.

Identify the exogenous elements that influence the activity. Catalog the needs, challenges and expectations of all stakeholders (States, fishermen, associations, private sector, partners, consumers, etc.).

ZOOM

Naoufel Haddad, responsable digital à l'OMPDA (Tunisie)

(Outils numériques au service de la sensibilisation sur la pêche)

Pour les sites web, recommandation de privilégier Wordpress comme outil CMS (système de gestion de contenu). Sa robustesse, sa flexibilité, sa gratuité, et sa facilité d'utilisation permettent d'atteindre les cibles les plus diverses, y compris les communautés de pêcheurs reculées et peu alphabétisées.



Halim Hamid, membre OMPDA (Maroc)

(Accompagnement média d'un projet national : le cas du « Plan Halieutis » au Maroc)

La stratégie de développement de la pêche baptisée "Plan Halieutis", visant à faire du secteur de la pêche maritime un moteur de croissance de l'économie marocaine, s'appuie sur 16 projets stratégiques, qui ont besoin d'une appropriation par tous les acteurs et une adhésion du public.

La communication accompagne efficacement cette initiative, à travers le portail "Maroc Bleu", qui se décline autant en espace web (<https://marocbleu.com>) qu'en production de supports média et grand public.



Naoufel Haddad, digital manager at MOSFA (Tunisia)

(Digital tools at the service of fishing awareness)

For websites, it is recommended to choose Wordpress as a CMS (content management system) tool. Its robustness, flexibility, free access, and ease of use allow it to reach a wide variety of targets, including remote and poorly literate fishing communities.



Halim Hamid, membre OMPDA (Maroc)

(Accompagnement média d'un projet national : le cas du « Plan Halieutis » au Maroc)

Halim Hamid, MOSFA member (Morocco)

(Media support for a national project: the case of the « Plan Halieutis » in Morocco)

The fisheries development strategy called "Plan Halieutis", aimed at making the maritime fishing sector a growth engine for the Moroccan economy, is based on 16 strategic projects, which need to be appropriated by all the players and a buy-in from the public.

Communication effectively supports this initiative, through the "Maroc Bleu" portal, which is available both in web space (<https://marocbleu.com>) and in the production of media and general public support.



Autres thématiques développées durant l'atelier :

- La communication pour le développement durable de la pêche : quelle complémentarité entre la COMHAFAT et l'OMPDA ?
- Rôle des médias dans le renforcement de la voix de l'Afrique au sein des instances internationales de la pêche.
- Nouveaux défis des médias (Covid-19 entre autres) dans la gouvernance du secteur de la pêche.

Other themes developed during the workshop:

- Communication for the sustainable development of fisheries: what complementarity between ATLAFCO and MOSFA?
- Role of the media in strengthening Africa's voice in international fisheries bodies.
- New challenges for the media (Covid-19 among others) in the governance of the fishing sector.



ZOOM

Les sept Recommandations fortes :

- 1** Sensibiliser les décideurs africains sur la nécessité d'une plus large implication des communicants dans la gestion durable des ressources halieutiques du continent
- 2** Intégrer la dimension « Communication pour le développement durable de la pêche » dans toutes les stratégies nationales et régionales de gouvernance de la pêche ;
- 3** Créer dans le cadre d'une démarche d'exploitation durable des ressources marines, un espace de concertation pour un échange régulier du traitement médiatique des thématiques de pêche dans les pays de la zone COMHAFAT ;
- 4** Promouvoir une approche concertée et cohérente des positions de l'Afrique dans les négociations internationales en matière de pêche ;
- 5** Former et renforcer les capacités des communicants membres de l'OMPDA ressortissants de la zone COMHAFAT sur les enjeux de la gestion durable des ressources halieutiques et les contours de la lutte contre la pêche INN ;
- 6** Assurer une présence régulière des communicants du continent dans tous les cadres de négociation où les ressources halieutiques de l'Afrique sont en jeu.
- 7** Adopter et mettre en œuvre des politiques et des lois créant un environnement propice à la communication pour le développement.

The seven key recommendations:

- 1** Sensitize African decision-makers on the need for greater involvement of communicators in the sustainable management of the continent's fishery resources;
- 2** Integrate the "Communication for sustainable development of fisheries" dimension into all national and regional fisheries governance strategies;
- 3** Create, as part of an approach to sustainable exploitation of marine resources, a consultation platform for a regular exchange of media treatment of fishing themes in ATLAFCO countries;
- 4** Promote a concerted and coherent approach to Africa's positions in international fisheries negotiations;
- 5** Train and strengthen the capacities of communicators members of MOSFA who are nationals of the ATLAFCO zone on the challenges of sustainable management of fishery resources and the stakes of the fight against IUU fishing;
- 6** Ensure a regular presence of the continent's communicators in all negotiation frameworks where Africa's fishery resources are at stake.
- 7** Adopt and implement policies and laws that create an enabling environment for communication for development.

Plus de 63 participants ont pris part à la visioconférence COMHAFAT du 04 novembre 2020, représentant :

Les Organisations internationales et régionales :

- La Commission Baleinière Internationale (CBI) ;
- Le Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) ;
- La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ;
- La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) ;
- ECOFISH ;
- L'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- L'agence de Pêche du Japon (OFCF).

La Société Civile :

- L'association Ouest Africaine pour le développement de la pêche artisanale (ADEPA) ;
- La Confédération Africaine des Organisations de Pêche Artisanale (CAOPA) ;
- L'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (OMPDA) ;
- Le Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP) ;
- Women Fisheries Forum (WFF).

More than 63 participants took part in the ATLAFCO videoconference of November 4, 2020, representing:

International and regional organizations:

- The International Whaling Commission (CBI);
- The Fisheries Committee for the Central-East Atlantic (COPACE);
- The Regional Fisheries Commission of the Gulf of Guinea (COREP);
- The Sub-Regional Fisheries Commission (CSRP);
- ECOFISH;
- The Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO);
- The Japanese Fisheries Agency (OFCF).

Civil society :

- The West African Association for the Development of Artisanal Fisheries (WADAF);
- The African Confederation of Artisanal Fishing Organizations (ACAFO);
- The Media Observatory for Sustainable Fishing in Africa (MOSFA);
- The African Network of Women in Fisheries (RAFEP);
- Women Fisheries Forum (WFF).



COMMISSION BALEINIÈRE INTERNATIONALE LA COMHAFAT EN RANGS SERRÉS

Pour fourbir ses armes et harmoniser ses positions à la Réunion virtuelle spéciale de la CBI, la COMHAFAT a tenu une réunion en mode hybride (présentiel + virtuel), le 07 septembre 2021 à Tanger, au nord du Maroc.

Le nombre et les profils variés de la trentaine de participants, annonçaient déjà l'enjeu de la concertation. Outre les pays membres et le Secrétariat Exécutif de la Comhafat, l'on notait en bonne place la coopération japonaise. La 68ème session de la Commission Baleinière Internationale (CBI) aurait dû se réunir en septembre 2020 ; mais, comme tant d'autres assises internationales, celles-ci ont été reportées à cause de la pandémie à coronavirus.

En définitive, le mode RVS (rencontre virtuelle spéciale) a été adopté, avec programmation sur trois jours, du 08 au 10 septembre 2021. Et des points cruciaux à l'agenda : réunion des commissions techniques, désignation de responsables, examen du budget, informations sur des sujets importants émanant des organes subsidiaires de

la CBI. Voilà pourquoi la Comhafat a tenu une rencontre préalable de ses membres la veille de ces négociations.

Dr Anlyou Meité Zoumana, Directeur de Cabinet du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire (Président en exercice de la Comhafat), a salué vivement cette initiative louable, et exprimé le voeu «*que les États membres, parties à la CBI, participent à la RVS dans les meilleures conditions techniques et scientifiques.*» Assurance a été donnée dans ce sens par **M. Abdelouahed Benabbou**, Secrétaire Exécutif de la Comhafat, rappelant avec force que cette rencontre intervient dans le cadre de «*la volonté du renforcement de la Voix de l'Afrique en tant qu'acteur fort, uni et influent sur la scène halieutique internationale.*»





INTERNATIONAL WHALING COMMISSION ATLAFCO IN CLOSE RANKS

In order to get set and harmonize its positions at the Special Virtual Meeting of the IWC, ATLAFCO held a meeting in hybrid mode (face-to-face + virtual), on September 07, 2021 in Tangier, in northern Morocco.

The number and varied profiles of the thirty or so participants provided sufficient information on the issue of consultation. Besides the member countries and the Executive Secretariat of ATLAFCO, the Japanese cooperation was highly represented. The 68th session of the International Whaling Commission (IWC) should have met in September 2020; but, like so many other international meetings, this was postponed due to the coronavirus pandemic.

Ultimately, the SVM mode (special virtual meeting) was adopted, programmed over three days, from September 8 to 10, 2021. And crucial points on the agenda included: meeting of technical committees, designation of officials, budget review, information on important matters from the subsidiary bodies of the IWC. This is why Atlafco dee-

med useful a prior meeting of its members on the eve of these negotiations.

Dr Anlyou Meité Zoumana, Director of the Cabinet of the Minister of Animal and Fishery Resources of Côte d'Ivoire (current President of Atlafco), warmly welcomed this laudable initiative, and expressed the wish «that the Member States, parties to the CBI, participate in SVM under the best technical and scientific conditions».

Assurance was given in this direction by **Mr. Abdelouahed Benabbou**, Executive Secretary of Atlafco, recalling forcefully that this meeting was taking place within the framework of «the will to strengthen the Voice of Africa as a strong actor, united and influencing the international fisheries scene».

